

BURUNDI : EN DECA ET AU DELA DU PUTSCH

Contrairement à une idée largement répandue dans l'opinion moyenne, le défi majeur auquel les démocraties contemporaines doivent faire face ne consiste pas seulement à organiser des majorités numériques, ethniques ou idéologiques susceptibles de légitimer le contrôle des appareils de pouvoir. Elles doivent aussi définir le sort réservé aux minorités de tous genres, dans des systèmes où même la négociation des garanties de survie et des voies de recours est précisément instituée par la loi du grand nombre.

À cet égard, la situation qui prévaut aujourd'hui au Burundi représente un cas de figure exemplaire à tous points de vue. En effet, dans la nuit du 20 au 21 octobre 1993, un groupe de militaires entre en rébellion et assassine le Président de la République élu en juin dernier. Le Président et le Vice-Président de l'Assemblée Nationale, le Ministre de l'Intérieur et le Directeur Général de la Sûreté sont également assassinés par ces putschistes. Simultanément, un massacre systématique de Tutsi est perpétré presque partout dans le pays. Jusqu'à ce jour, l'opinion a établi une relation de cause à effet entre ces forfaits de natures fondamentalement différentes.

Or, la complexité de la situation exige qu'un autre regard soit porté sur la crise qui traverse la nation. Car, une analyse approfondie révèle qu'un holocauste programmé vient d'être consommé, selon les enseignements de ce manifeste code secret que ses auteurs ont appelé *Code du Premier Juin*. Il est vivablement question de rayer définitivement l'ethnie des Hutu de la carte du monde, avec des méthodes directes de mise à mort systématique et massive.

Les tentatives d'extermination des Tutsi ne datent pas d'hier : en 1965, en 1969, en 1972, et tout récemment en 1988 et en Novembre 1991, on a assisté à ce scénario qui suit invariablement le même plan. Dans un premier temps, des messages annoncent un massacre imminent des Hutu. En réponse, ces derniers se livrent à des tueries dites "préventives" contre les paysans Tutsi, ce qui provoque une intervention de l'armée pour tenter d'arrêter les massacres avec des débordements parfois déplorables.

Ce qui se passe aujourd'hui ne peut, en aucun cas, être dissocié de cette tactique de manipulation dirigée contre les membres de cette ethnie. Cependant, une fois de plus, une discordance scandaleuse s'observe entre ce qui se fait et ce qui se dit. Au moment où l'ethnie Tutsi est sauvagement décimée sur les collines et dans les écoles ; au moment où les derniers survivants manifestent leur désespoir devant les ambassades occidentales ; au moment où les forces de l'ordre tentent de regrouper quelques rescapés en des points dispersés du pays avec les moyens de bord, au moment où l'armée, dans sa grande majorité, fait son possible pour ramener la paix dans les campagnes et défendre les agglomérations contre l'extension du désordre, un discours de diversion s'organise autour de thèmes décalés tels que la démocratie assassinée, l'intervention militaire étrangère, le démantèlement de l'armée Tutsi, la protection des membres du Gouvernement par une force étrangère, etc.

Face à cet état de fait, il est de notre devoir d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur les risques d'occultation du vrai problème et sur le danger des fausses solutions. Cette interpellation se fonde sur les constats suivants :

1. L'assassinat du Président Ndayayo et de ses collaborateurs est un acte hautement condamnable. La Ligue que nous représentons transmet ses condoléances attristées à la famille du Chef de l'Etat, à toutes les familles éprouvées et aux familles de militaires tombés sur le champ de bataille en défendant le Chef de l'Etat et les institutions légales.

2. Néanmoins, aucune relation de causalité ne peut, en l'occurrence, être établie entre cet assassinat perpétré par un groupe de militaires mutins et les attaques des Hutu contre les paysans Tutsi et les Hutu de l'opposition.

3. La mauvaise gestion du pays par le Gouvernement FRODEBU a été dénoncée à plusieurs reprises par les partis de l'opposition et par la société civile. Nous citerons :

- La politisation outrancière de l'administration publique qui s'est traduite par une purge systématique des Tutsi au sein de la Fonction Publique ;

- Les agressions inquiétantes dans la rue organisées par des militants particulièrement zélés du FRODEBU, dramatiquement couronnées par la chasse aux prétendus sorciers survenue dans les régions du Nord ;

- La mise à feu généralisée du patrimoine naturel qui a occasionné des pertes incalculables en termes de crédits et d'atteintes à l'équilibre des écosystèmes ;

- La profanation de plus de 200 tombes au cimetière de Nyabaranda ;

- Le musèlement de la presse, aggravé par le limogeage de hauts fonctionnaires de la presse, dont le Directeur Général de la Radio-Télévision Nationale et le Président de l'Ordre des Journalistes ;

- La réinstallation anarchique des réfugiés qui a provoqué un grave exode intérieur.

Toutes ces situations explosives n'ont jamais suscité aucune réaction responsable de la part du Gouvernement FRODEBU, en dépit des inquiétudes formulées par des franges importantes de la société.

4. L'attitude des membres du Gouvernement a été pour le moins ambiguë, voire coupable à plus d'un titre, les uns pour avoir excité les masses Hutu contre des populations Tutsi sans rapport avec les mutins ; les autres pour avoir observé une passivité égoïste et démissionnaire, en jouant d'une surenchère politique et diplomatique tournée uniquement vers leur propre personne.

En conséquence, la Ligue que nous représentons, soucieuse de sauvegarder les Droits élémentaires de la personne, la paix et la saine gestion de ces moments difficiles,

a. Condamne sans réserve les auteurs du putsch manqué du 20 au 21 octobre 1993 ;

b. Condamne avec détermination les auteurs du génocide Tutsi ;

c. Condamne sévèrement toute personne qui s'est rendue coupable de lueeries, de vol et de vandalisme au détriment de personnes privées ou publiques.

d. Condamne l'attitude du Gouvernement qui s'est complu dans une fausse insécurité favorisant ainsi la perpétuation des massacre des innocents;

e. Félicite vivement l'action des forces armées loyalistes qui ont combattu fermement les milits et permis le retour à la légalité constitutionnelle ;

f. Condamne fermement la destabilisation du Burundi par le Gouvernement Rwandais, en particulier l'incitation au génocide Tutsi et la formation d'une bande armée recrutée dans les rangs des extrémistes Hutu burundais et rwandais ;

g. Demande la démission et le jugement des membres du Gouvernement et de tous les responsables, qui se sont rendus coupables d'incitation aux massacres et de fausses accusations en se substituant aux institutions judiciaires.

h. Condamne avec vigueur toute tentative d'intervention militaire étrangère en tant que démarche contraire à la Constitution de l'Etat burundais ;

i. Condamne les déclarations mensongères de Messieurs Alain de BROUWER, Emilio COLOMBO et Bryan PALMER qui risquent d'entacher la crédibilité de l'I.D.C. au nom de laquelle ils se sont exprimés ;

j. Demande à la Communauté Internationale de mener une enquête objective sur les faits et de venir en aide aux sinistrés, tout en appuyant les efforts déployés pour restaurer la paix et le dialogue intérieurs.

Fait à Bruxelles, le 15 Novembre 1993,

Pour la Ligue SONERA,

Le Représentant en Belgique,

Pascal RWANKARA